

## 1.14 Auteur-e-s expulsé-e-s récidivistes se rendant au service prenant en charge les auteur-e-s

---

### SOMMAIRE

---

Description.....	1
Statistiques et processus .....	1
Diffusion .....	3
Commentaires .....	3

### Description

#### Résumé

La violence domestique est un phénomène qui peut être évolutif et perpétré non seulement à une, mais à plusieurs reprises par un/une auteur-e. Une récurrence (dans un sens non juridique) indique le fait qu'une même personne ait fait l'objet d'au moins deux expulsions. L'identification et la prise en charge des auteur-e-s récidivistes est un élément essentiel en matière de prévention contre la violence domestique. L'indicateur précité fait état des auteur-e-s récidivistes s'étant présentés au service d'aide aux auteur-e-s de violence domestique au cours d'une année.

### Statistiques et processus

#### Présentation statistique

#### Population statistique

Le nombre annuel d'auteur-e-s expulsé-e-s récidivistes se rendant au service prenant en charge les auteur-e-s.

---

### Zone géographique de référence

---

Luxembourg

---

### Couverture temporelle

---

À partir de 2015

### Unité de mesure

---

En nombre absolu

### Période de référence

---

Année

### Traitement statistique

---

### Source de données

---

L'indicateur montre le nombre annuel d'auteur-e-s expulsé-e-s récidivistes se rendant au service prenant en charge les auteur-e-s.

---

### Organisations concernées

---

Riicht Eraus

---

### Fréquence de collecte de données

---

Annuelle

---

### Collecte de données

---

L'indicateur « Auteur-e-s expulsé-e-s récidivistes se rendant au service prenant en charge les auteur-e-s » est calculé à partir des données auto-déclarées dans le questionnaire transmis par le Riicht Eraus.

Le questionnaire est envoyé au Riicht Eraus chaque année demandant de remplir les données de l'année précédente, ainsi que de réviser les données déclarées en cas d'incohérence.

---

## Politiques de révision

---

Les données sont mises à jour en raison de la révision annuelle effectuée par le fournisseur des données, ou en case d'erreurs commises pendant la procédure d'estimation.

---

## Accessibilité à la documentation et définitions

---

[La loi modifiée du 8 septembre 2003 sur la violence domestique.](#)

---

## Diffusion

---

---

### Fréquence de diffusion

---

Annuelle

---

---

### Mise à jour des métadonnées

---

Dernière mise à jour des métadonnées

1/06/2022

---

---

## Contact

---

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez envoyer un message électronique au MEGA, Ministère de l'Égalité entre les femmes et les hommes, en complétant le formulaire accessible via le lien [Contact — Égalité entre les femmes et les hommes - Luxembourg \(public.lu\)](#) ou à [info@mega.public.lu](mailto:info@mega.public.lu).

---

## Commentaires

---